

**COMMUNAUTE de COMMUNES SAANE et VIENNE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 MAI 2010 – PROCES VERBAL**

Communes	Délégués titulaires				Délégués suppléants				
AMBRUMESNIL	Yvonne LEBOURG	E	F. DEBONNE	E			N. LETELLIER	P	M. MAZIRE
AUPEGARD	Jacques DEPREZ	P	D. LAPLACE	E			M. MORIN		H. CHAUSSAY
AUZOUVILLE S/Saâne	Jacky GUERARD	E					C. TROPARDY		C. GRINDEL
AVREMESNIL	J.M. DEPAROIS	P	J. MAUSSION	E			D. CHEVALIER		C. BESNARD
BACQUEVILLE en Caux	Etienne DELARUE	P	S. MASSE	E	R. BARUBE	E	J.M. ADAM		V. SERRE
BIVILLE la RIVIERE	Franck HERICHER	E					L. CHAUVEL	P	A. LECAVELIER d E
BRACHY	Christophe LEROY	P	A. LOSAY	E			G. VANESLSLANDE		A. LAVISSE
GONNETOT	Brigitte RINCE	E					D. FRANCOIS		V. VERNEYRE
GREUVILLE	Edouard LHEUREUX	P					G. BLONDEL		C. CANU
GRUCHET ST SIMEON	Jean-Paul MEEGENS	P	J.C. DALLE	E			S. VASSEUR		P. JOURDAIN
GUEURES	Jean-Paul MARET	P	J. AVENEL	E			R. RIDEL		G. LACHELIER
HERMANVILLE	Georges FAUVEL	E					B. LEROY		V. GUERILLON
LAMBERVILLE	Philippe PASQUIER	E					N. LEMOINE	P	M. MANTEAU
LAMMERVILLE	Alain ADAM	P					B. VARIN		B. DAS
LESTANVILLE	Loïc BOUSSARD	P					F. HENNETIER		E. LHOMME
LONGUEIL	Gérard VARIN	P	Y. CORTES	P			R. DESCHAMPT		D. LEDRAIT
LUNERAY	Martial HAUGUEL	P	G. AUGER	P	F. BONNANCY	E	N. LARDANS		C. VINCENT
OMONVILLE	René HAVARD	P					R. VERGNORY		A. TRIBALLEAU
OUVILLE LA RIVIERE	Jacques THELU	P	J. VARRY	E			C. BENOIT		F. GRAVIER
QUIBERVILLE sur MER	Jean-François BLOC	P	C. AUCLERT	P			J.F. GRENET		H. DANIEL
RAINFREVILLE	Philippe COUVREUR	P					N. ROCHETTE		D. ROBIN
ROYVILLE	Didier FERON	P					C. CLET		A. NOEL
SAANE ST JUST	Denis FAUVEL	P					J.M. RENARD		F. LEVASSEUR
SAINT DENIS D'ACLON	Philippe LEFEBVRE	P					M. DEVERRE		J. LEFEBVRE
SAINT MARDS	Jacques FERRAND	P					M. BOUQUET		G. LAVENAIRE
ST OUEN le MAUGER	Lucette HEDOU	P					P. GOSSE		F. LIMARE
ST PIERRE BÉNOUVILLE	Bernard PADE	P					J. HALBOURG		P. DUFILS
SASSETOT le MALGARDÉ	Jacques GUEROULT	P					E. LUCE		D. EVRARD
THIL MANNEVILLE	Michel COQUATRIX	P	P. WALLER	E			A. ADAM		J.M. BRYEUX
TOCQUEVILLE en Caux	Guy NOËL	P					E. LEFORESTIER		J. THIFAGNE
VĒNESTANVILLE	Alain DELAUNAY	P					J.P. NOBLESSE		L. BOUDIN

P = Présent E = Excusé

Date de convocation : 10 mai 2010

Nombre de délégués : - en exercice : 45 - présents : 32 - votants : 34

Pouvoirs

Madame LEBOURG donne pouvoir à Monsieur LETELLIER.

Madame AVENEL donne pouvoir à Monsieur MARET.

Excusés

Sont excusés : Messieurs BONNANCY, LOSAY, MAUSSION, PASQUIER, VAN ESLANDE.

Secrétaire de Séance

Monsieur DELARUE est désigné Secrétaire de séance.

Approbation du procès verbal de la réunion du Conseil communautaire du 15 avril 2010

A l'unanimité, le Conseil valide le procès verbal de la réunion de Conseil du 15 avril 2010.

FONCTIONNEMENT DE LA CCSV : MONSIEUR BLOC

Syndicat Mixte Terroir de Caux – Modification des statuts : retrait de la compétence SCOT

Parmi ses compétences, la Communauté de communes détient une compétence obligatoire : « Schéma de COhérence Territorial (SCOT) » qui a été déléguée au Syndicat Mixte Terroir de Caux.

Lors du Comité de pilotage de l'Association du Pays Dieppois Terroir de Caux, Monsieur le Sous-Préfet de Dieppe, a réitéré son souhait que le projet de la réalisation du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) démarre rapidement. Dans le cas contraire, les projets économiques seraient gelés.

Cette compétence peut être exercée uniquement par un syndicat mixte qui va être créé. Avant de valider sa création et ses statuts, il est nécessaire que les trois Communautés de communes votent le retrait de la compétence « SCOT » au Syndicat Mixte Terroir de Caux.

A l'unanimité, le Conseil vote le retrait de la compétence « SCOT » du Syndicat Mixte Terroir de Caux qui est réintégré aux statuts de la Communauté de communes.

Avant la prochaine réunion de Bureau (21 juin), les délégués communautaires et les Maires de la Communauté de communes seront invités à une réunion d'information sur le SCOT en présence d'un représentant de l'Etat.

Monsieur FAUVEL rappelle qu'il avait été proposé de réaliser un SCOT à l'échelle du syndicat mixte Terroir de Caux (Communautés de communes des Trois Rivières, Varennes et Scie, Saône et Vienne), mais la taille du territoire avait été jugée insuffisante.

Recrutement d'une secrétaire pour assurer des remplacements dans les Communes et syndicats.

Pour faire face au problème de remplacement des secrétaires de Mairies pendant les congés annuels ou un arrêt maladie, le Conseil communautaire a décidé, le 25 mars dernier, d'embaucher une secrétaire pendant une durée hebdomadaire de 17.5/35^{ème}.

Ses missions seront les suivantes par ordre de priorité :

- effectuer des remplacements temporaires dans les Mairies pour répondre aux besoins urgents (durée minimum hebdomadaire : 1 journée pendant une durée maximum de 2 mois),
- apporter une aide ponctuelle (durée maximum : 2 mois) pour faire face à un surcroît de travail
- gérer des dossiers de la Communauté de communes

Lors de chaque mise à disposition de personnel, une convention sera signée entre la Communauté de communes et la Commune bénéficiant de ce service. Elle prévoira la durée de la mise à disposition ainsi que le coût.

Vu la candidature de Mademoiselle Pauline GODEFROY, le Conseil, à l'unanimité, décide de :

- valider les conditions de ce recrutement :

- La durée du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) est de 6 mois

- La durée hebdomadaire de travail est de 35/35^{ème} répartis ainsi :

17.5/35^{ème} : mise à disposition à la Mairie de Quiberville sur Mer

17.5/35^{ème} : mise à disposition des Communes ou syndicat pour effectuer des remplacements et gestion de dossiers intercommunaux à défaut.

- Le montant de rémunération sera de 1 500 € brut pour 35/35^{ème}.

- autoriser Monsieur le Président à procéder au recrutement à compter du 1^{er} juin 2010 et à signer tous documents

Communauté de communes Saône et Vienne : recrutement d'une secrétaire

Face au surcroît de travail (marchés de travaux et suivis, diagnostic de territoire, SCOT et préparation au concours) de la direction,

Vu la candidature de Madame Catherine FRIBOULET ayant une très bonne connaissance des collectivités locales et étant éligible au Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), le Conseil, à l'unanimité, décide de :

- procéder à son embauche pendant une durée de 6 mois pour une durée hebdomadaire de 20/35^{ème} à compter du 1^{er} juin 2010. Elle aura pour missions le diagnostic de territoire, le suivi des marchés publics, le suivi des dossiers de subventions habitat, voirie et l'analyse financière principalement.

- définir sa rémunération à 1 500 € brut pour 35/35^{ème}.

- autoriser Monsieur le Président à signer tous documents.

LOGEMENT ET CADRE DE VIE : MONSIEUR HAVARD

Pass Foncier - Circonstances :

Monsieur le Président présente les circonstances qui expliquent la nécessité de réunir rapidement l'assemblée délibérante pour valider les dossiers ci-dessous.

Dès fin juin 2010, l'État met fin à la majoration du prêt à taux zéro qui remet en cause le plan de financement de certains ménages.

Par ailleurs, les collecteurs 1% ne disposent plus de moyens pour financer les dossiers Pass Foncier alors que les objectifs quantitatifs ne sont pas atteints.

Par conséquent, le nombre de dossiers Pass Foncier à financer va fortement diminuer dès maintenant alors que le dispositif prend fin en décembre 2010.

Pass Foncier : subventions aux primo accédants

A l'unanimité, le Conseil décide de valider les dossiers suivants :

MR BEAUDOIN Ludovic et MLE DUFILS Annaëlle, pas d'enfant

demeurant : 7 place du Général de Gaulle 76730 BACQUEVILLE EN CAUX

projet de construction : 25 route de Dieppe 76730 BACQUEVILLE EN CAUX

subvention : 3.000 €

MR COURBE Julien et MLE LAGARDE Nadège, 1 enfant à charge

demeurant : Im. BRETAGNE Esc. E Apt 49 - 23 rue Jean Doublet 76200 DIEPPE

projet de construction : lot 7 LE DOMAINE DU PANORAMA 76860 LONGUEIL

subvention : 3.000 €

MR BAUER Jérôme et MLE FOLLIOU Sandra, 1 enfant

demeurant : Apt 327 Im CORSE 60 rue de la Pierre d'Etat 76650 PETIT COURONNE

projet de construction : Lot 3 Lotissement LA CROIX MANGEA LA 76730 BACQUEVILLE EN CAUX

subvention : 3.000 €

MME VAUTIER Isabelle, 2 enfants

demeurant : 5 rue du Bouloir 76730 BACQUEVILLE EN CAUX

projet de construction : Lot 9 Lotissement LA CROIX MANGEA LA 76730 BACQUEVILLE EN CAUX

subvention : 3.000 €

COMMISSION SPORT CULTURE JEUNESSE : MONSIEUR DALLE

Ludisports 2010-2011

A l'unanimité, le Conseil décide de reconduire l'action Ludisports pendant l'année scolaire 2010-2011 et d'autoriser Monsieur le Président à signer tous documents.

QUESTIONS DIVERSES : MONSIEUR BLOC

Prochain Conseil : le 1^{er} juillet 2010 – Lieu : Quiberville sur Mer en présence de Monsieur GAUZES

Réunion de Bureau le 21 juin 2010

Commission travaux le 25 mai

La Commission travaux se réunit prochainement pour étudier les points suivants :

- Siège de la Communauté de communes : réorganisation des locaux
- Validation du cahier des charges pour le marché des Restaurants du Cœur

Réflexion sur les actions de la CCSV

Suite aux différentes remarques formulées par des délégués et pour prendre du recul sur l'action de la collectivité et sa pertinence, une réflexion va être menée. La première étape est la réunion des Vice-présidents pour faire le point sur la place de la Communauté de communes dans les champs de l'action publique, les grandes évolutions du territoire, les sujets régulièrement évoqués, les évolutions nationales et locales, premières pistes de réflexion : Quelles actions avec quels moyens ? Cette première étape va permettre d'orienter la mise à jour du diagnostic.

En septembre, les éléments de réflexion et les résultats seront présentés et débattus.

Journal communautaire

Le journal communautaire a été livré ce jour dans certaines communes. Pour les autres le distribuant, les élus sont invités à les prendre.

Candidature de Mademoiselle Hélène BOULAN, contrat d'apprentissage pour la communication :

Mademoiselle Hélène BOULAN a présenté une candidature pour un contrat d'apprentissage d'une durée de 1 an.

Il est décidé de ne pas donner suite à cette demande.

Communication des dates des commissions aux délégués

Afin de permettre à tous délégués titulaires d'être associés aux réflexions des différentes commissions et vu l'avis favorables des Vice-présidents, il est décidé de trouver un moyen technique pour les informer de toutes les dates des commissions (extranet par exemple).

Commission Environnement

Avant la signature d'acquisition du terrain destiné à la construction de la déchetterie, il est proposé aux membres de la Commission Environnement de le visiter le 31 mai à 18h.

La séance est levée à 19h15.